

Décision

Générale

colonial

Décision n° 393 Personnel indigène.

n° 393

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 juillet 1942

Numéro JO

n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro

31 juillet 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le garde d'hygiène Ali Farah, Issa Aourouina, est licencié de son emploi pour fautes contre la discipline et négligences répétées dans son service. La présente décision prendra effet à compter du 1er juillet 1942.